

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 28 septembre 1999 à compter de 21 heures, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Francine Chabot, Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal, Gladys Quintal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaires
représentants
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau

- du secondaire : Monsieur Alain Lacroix

Directeur général : Monsieur Jacquelin Bergeron

Secrétaire général : Monsieur Rolland Descheneaux

Absence

Monsieur Serge Mainville

Ouverture de la
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est 21 heures.

10-CE-1999-2000
Adoption de l'ordre
du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Lacroix que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée unanimement.

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 22 juin 1999 tenue le 31 août 1999.
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes
8. Affaires des Services complémentaires
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
11. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
12. Affaires du Service des ressources matérielles
13. Affaires du Service du développement institutionnel
14. Affaires du Service des technologies de l'information
15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
16. Autres points
17. Questions orales du public
18. Parole aux commissaires
19. Parole aux commissaires représentant les parents
20. Ajournement ou clôture de la séance

11-CE-1999-2000

Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 22 juin 1999 tenue le 31 août 1999

IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Gaudreau que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 22 juin 1999 tenue le 31 août 1999 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée unanimement.

12-CE-1999-2000

Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Chabot que la séance soit close.

Adoptée unanimement.

Il est précisément 21h 03 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

Présidente

Secrétaire général
